SYNDICAT MIXTE PASSIANTE CONNEZE VENTADONA



RAPPORT D'ACTIVITES 2016

ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

« 2016 a été l'année de la structuration : celle du Syndicat mixte tout d'abord mais aussi celle des Communautés de communes puisqu'une partie de notre territoire s'est regroupée au sein d'une même entité intercommunale intitulée « Haute-Corrèze Communauté ».

La cohérence de cet espace « Haute-Corrèze Ventadour » est également démontré à travers le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays Haute-Corrèze Ventadour qui a été lancé cette année. En effet, ce document de planification va nous amener à faire des choix d'aménagement et de développement de notre territoire pour les 15/20 ans à venir.



Le développement de notre territoire est également possible grâce aux démarches de contractualisation que le Syndicat s'attache à mener et qui permettent la mobilisation d'aides (européennes, nationales, régionales et départementales) aux collectivités et aux entreprises. La signature de la convention avec la Région et l'Agence de Services et de Paiement cette année lance enfin le programme LEADER Haute-Corrèze Ventadour jusqu'en 2020. Une vingtaine de dossiers ont déjà été déposés auprès des services du Pays, témoignant du dynamisme des porteurs de projets à rendre notre territoire plus attractif.

Enfin, le Syndicat n'oublie pas le développement culturel et social à travers le Pays d'art et d'histoire (PAH) dont les activités progressent, touchant chaque année davantage d'habitants et en particulier de jeunes.

Je vous souhaite ainsi une agréable lecture, et remercie l'ensemble de nos partenaires et financeurs, sans qui les actions présentées dans ce rapport ne seraient pas réalisables.»

> Françoise BEZIAT, Présidente



SOMMA!!!

| L'INSTITUTION | 6 |
|--|----|
| Présentation de la structure | 6 |
| Les élus | 7 |
| Le bilan financier 2016 | 8 |
| Communication & revue de presse | 9 |
| LES ACTIONS MENÉES EN 2016 | 11 |
| Le SCoT | 11 |
| Le développement local | 12 |
| Le Contrat de Cohésion Territoriale | 12 |
| Actions Economiques Territorialisées (AET) | 14 |
| Programme LEADER | 15 |
| L'habitat | 18 |
| Le Pays d'art et d'histoire | 19 |
| PERSPECTIVES ET PROJETS 2017 | 25 |

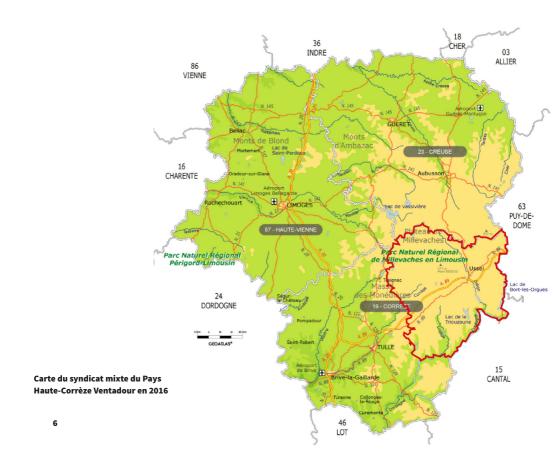
CHIFRES CLÉS

- 86 communes ;
- 6 Communautés de communes ;
- 45 000 habitants;
- 24 délégués

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Créé le 1er janvier 2016, le Syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour est un établis¬sement public qui regroupait en 2016, six Communautés de communes (cf. *carte ci-dessous*):

- Bugeat-Sornac Millevaches au Coeur,
- Gorges de la Haute-Dordogne,
- Pays d'Eygurande,
- Ussel-Meymac-Haute-Corrèze,
- Val et Plateaux Bortois,
- Ventadour





Réunion du Comité syndical

Il est né de la fusion de deux entités : l'association du Pays Haute-Corrèze Ventadour et le Syndicat mixte du Pays d'art et d'histoire ; toutes deux ont été dissoutes depuis, respectivement, le 13 janvier 2016 et le 31 décembre 2015.

Le Syndicat mixte a pour mission :

- l'élaboration du **Schéma de Cohérence territoriale (SCoT)**, document de planification stratégique déterminant les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir;
- **l'animation-coordination, contractualisation** et mise en oeuvre d'opérations structurantes. Dans ce cadre, le Syndicat a pour objet de concevoir et/ou d'élaborer les politiques de développement et de promouvoir les actions à maîtrise d'ouvrage communautaire qui en découlent, à savoir :
- élaborer et valider le projet de territoire Haute-Corrèze Ventadour ;
- mettre en oeuvre le projte de territoire en collaboration avec les Communautés de communes;
- assurer le suivi administratif et financier des projets ;
- contractualiser avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département;
- animer et suivre les dispositifs de développement : le programme européen LEA-

DER, le dispositif économique de la Région, les programmes intégrés d'amélioration de l'habitat;

- l'animation et la gestion du label **Pays** d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour (PAH), à travers notamment la mise en place d'animations et d'ations en faveur du patrimoine.

LES ÉLUS

Le Syndicat est présidé par Françoise Béziat et il est administré par un **Comité syndical** composé de 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants, soit 8 représentants par Communauté de communes.

Outre cette instance, un **Bureau syndical** a été mis en place afin d'examiner les dossiers qui sont présentés ensuite au Comité syndical. Il est composé de 13 élus, à savoir :

- la Présidente
- les 6 Vice-Présidents :

Philippe Brugère, Vice-Président « Culture et Pays d'art et d'histoire »

Jean-Louis Bachellerie, Vice-Président « Leader et contractualisation »

Alain Fonfrède, Vice-Président « Services à la population »

Pierre Chevalier, Vice-Président « Numérique » **Jean Valade**, Vice-Président « SCoT et habitat »

Danièle Coulaud, Vice-Présidente « Tourisme et Sports »

- **6 autres membres** représentants chacun une Communauté de communes :

Bernard Pouyaud, Stéphanie Gautier, Tony Cornelissen, Nathalie Delcouderc-Juillard, Francis Dubois et Richard Certain.

Le **Comité syndical** s'est réuni à six reprises, au siège du Syndicat :

Mercredi 20 janvier

Jeudi 10 mars

Jeudi 14 avril

Mardi 28 juin

Mardi 27 septembre

Mardi 06 décembre

Le **Bureau Syndical** s'est réuni à quatre reprises, au siège du Syndicat :

Mercredi 24 février Mercredi 27 avril Jeudi 15 septembre Mardi 22 novembre

Enfin, une **Commission d'appel d'offre (CAO)** a été institué. Elle est composée de la Présidente, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants. Elle s'est réunie deux fois dans le cadre de la consultation qui a été lancée pour l'élaboration du SCoT.

LE BILAN FINANCIER 2016

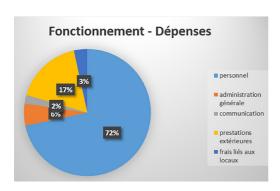
En 2016, l'exécution budgétaire du Syndicat mixte a connu les flux suivants :

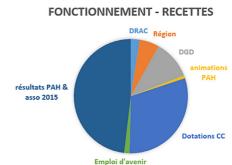
. En **fonctionnement**, les dépenses se sont élevées à 180 980,43 €. Il s'agit principalement des charges de personnel et des frais liés aux différentes activités. Les recettes ont été de 437 949,45 €. Il s'agit principalement de subventions de l'Etat, Département et Région pour les activités du PAH, le lancement du SCoT et les personnels du Pays. Dans les recettes, ont également été enregistrés les soldes des deux strctures antérieures (SM Pays d'art et d'histoire et association Pays Haute-Corrèze Ventadour) pour un montant de 210 717.10 €. La dotation des Communautés de communes est fixée selon la clé de répartition suivante : 1/2 potentiel fiscal et 1/2 population DGF. Pour 2016, elle s'est élevée à 133 500€.

Soit un résultat positif de 256 969,02 €.

• En **investissement**, les dépenses ont été de 12 407,14 €. Il s'agit des premiers frais liés au SCoT et de la signalétique routière du PAH. Les recettes ont été de 3 891,85 €. Le solde sera financé par les réserves du Syndicat.

Le Syndicat présente donc un résultat budgétaire positif de 248 453,73 €.









COMMUNICATION & REVUE DE PRESSE

SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

Deux types de panneaux portant le logo du Pays d'art et d'histoire ont été posés. Des panneaux grand format (photo) ont été installés sur tout le périmètre du territoire labellisé (16 panneaux). Ils ont été financé par le Syndicat mixte du Pays d'art et d'histoire (en 2015). Des panneaux petit format (portant l'inscription «Commune du Pays des Hautes Terres Corréziennes et Ventadour»). financés par les Communautés de communes, ont pris place aux entrées de toutes les communes. L'objectif de cette campagne est de faire connaître le label auprès des habitants et des visiteurs. Un article dans la presse locale (La Montagne) a permis de relayer cette opération.

TÉLÉVISION ET PRESSE

Différents articles sont parus dans la presse locale et dans les Bulletins municipaux sur les différentes actions réalisées et les projets portés par le syndicat mixte (cf. page suivante).

Les animateurs du Pays d'art et d'histoire ont également participé à plusieurs **émissions télévisées** : un reportage de «Cap Sud Ouest» (France 3) sur le château de Ventadour, tourné en 2015, a été diffusé en janvier 2016; un reportage en direct de «Nouvelle Aquitaine Matin» sur le château de Ventadour (diffusé en septembre); un reportage à Rosiers d'Egletons sur les papes limousins («Visites privées» sur France 2), dont la diffusion en prévue en janvier 2017. Depuis la rentrée, le Pays d'art et d'histoire est régulièrement sollicité par le magazine gratuit «Le P'tit Corrézien» pour proposer des articles sur le patrimoine local.

Concernant la communication de ses animations, le PAH réalise **en interne des documents de communication** sous forme de brochures, d'affiches et de flyers, diffusés sur l'ensemble du territoire et dans les Offices de tourisme voisins. Tous ces documents sont produits en respectant la charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le Syndicat est également partenaire de l'opération «La Corrèze en famille», menée par l'Agence Départementale de Réservation Touristique (Conseil Départemental), qui vise à promouvoir les actions à destination des familles.

- 1. Signalétique routière installée sur le pourtour du territoire labellisé
 - 2. Emission «Nouvelle Aquitaine Matin

Page suivante : presse et publications



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME

DÉVELOPPEMENT ■ Le pays Haute Corrèze Ventadour dispose de 2 M€ de fonds européen

L'Europe finance vos projets

Consider de Sendide jour des 1915 de 1

ALL COIN DIL CANTOL





SUITE

JOURNÉES EU

PATRIMOINE

MARCILLAC-LA-CROISILLE

Le développement rural se met en marche portunité. Portées par des associations ou des collec-tivités, ces actions con-cernent : la mise en valeur de patrimoine bâti, le dé-veloppement d'usages nu-mériques, la valorisation locale de produits agrico-les ou la création d'un économie de la création d'un

Le programme européen Leader (*) du GAL Haute-Corrèze Ventadour a été validé par la région Nouvelle Aquitaine avec une enveloppe financière de 2.124.399 €. Lors du der-nier comité unique de concertation du territoire GENCE BILLYOL I revention to the state of th Jean-Louis Bachellerie, a annoncé la signature de la convention de mise en ceuvre du programme par les différentes parties pre-nantes (la Région Nouvelle Aquitaine, le GAL Haute-Corrèze Ventadour, l'Agen-ce de Service et de Paie-ment et le Syndicat Mixte du Barre Maute-Corrèze du Pays Haute-Corrèze Ventadour). Il s'agit d'une étape importante qui per-



met dorénavant aux membres du comité d'examiner

et demi

Ainsi, lors de leur demièles dossiers qui ont été dé-re séance, 8 projets ont été posés depuis plus d'un an présentés pour avis d'op-

dour. II

(*) Liaison entre les au développement de l'écrurale. Protique. Contact ouprès de Murielle Drouilloc, en charge de l'aslination et du suivi du dispositit, au 05.32.09.19.51 au a leaderhau-tecorrezeggmoil.com

evenementiel culturel.
Ce programme étant
opérationnel jusqu'en
2020, tout porteur de projet public ou privé est invité à se rapprocher du événementiel culturel

vité à se rapprocher du syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Venta-dour

et de mise en œuvre de politiques 1 sur le Territoire du Poys Haute

Journal de projet n°1 - Mars 2016

▶ Edito S'inscriuare dans une politique volontariste en faveur de Thabilat, ils communantés de communes de bugentiórnes. Millesches so Core, des Corques de la March Confeigne, vid. Pays d'Egyannde, Usiel Meymac Haute-Corrière, Val et Plateau Borist et de Vertadour, cet pois la déción de morer une étude conjointe à l'échelle du Pays Haute-Corrière Verhadour. Cette démarche ambieuse comprend essentiellement trius vielts complémentanes ;

De la réponse aux besoins de Du développement maîtrisé de l'urbanisation, dans respect de la quaîté paysagère de la Haute-Corrèze.

* Le Pays Houte-Corrèce Ventadour s'est cons Millevaches au Caeur, des Gorges de la Moute Di Ventadour, il est destiné à promouvoir l'améria Ventad et animer le liabel si Roya d'été et d'Histoire

SYNDICAT MIXTE PAYS HAUTE-CORRÈZE VENTADOUR



DOCUMENT DE PRÉSENTATION





ROPÉENNES

RENDEZ-VOUS

HAUTES TERRES CORREZIENNES



ETE 2016

GUIDE ENFANTS

CRRÈZE

LES ACTIONS MENÉES EN 2016

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) est un document de planification stratégique qui détermine les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour les 10/20 ans à venir.

Etant l'une des compétences du Syndicat mixte, le Comité syndical a prescrit l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Haute-Corrèze Ventadour par délibération en date du 10 mars 2016.

Pour réaliser ce schéma, le Syndicat mixte a décidé de recourir aux compétences d'un bureau d'études. Les communautés de communes de Val et Plateaux Bortois, de Ventadour et du Pays d'Eygurande ayant eu un besoin similaire pour l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) respectif, il a été décidé de **constituer un groupement de commandes** afin de retenir un même prestataire pour la réalisation de ces démarches de planification complémentaires.

A l'issue de la consultation, la Commission d'appel d'offres (CAO) du Syndicat mixte réunit le 22 septembre 2016 a décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises suivant : URBADOC (mandataire), ETEN Environnement, Rural Concept et Atelier Georges (Cotraitants) pour un montant de près de 365 000 € TTC.

Des financements ont été sollicités auprès de l'Etat (DGD), de la Région Nouvelle Aquitaine (au titre du Contrat de cohésion territoriale 2015-2017) et du Département (au titre du Contrat Territorial d'aménagement 2015-2017).

Ainsi, l'équipe va accompagner le Syndicat mixte dans la réalisation de ce document dont les principales étapes sont :

- 1 Diagnostic territorial et état initial de l'environnement.
- 2 Projet d'aménagement et de développement durable (PADD),
- 3 Document d'orientations et d'objectifs (DOO).
- 4 Mise en forme règlementaire du projet de SCoT en vue de son arrêt, avis et enquête publique ainsi que son approbation.

Véritable projet de territoire, le SCoT devrait être approuvé fin 2019.

DATES CLÉS

- <u>2 novembre 2016</u> : 1^{ère} rencontre entre les membres du groupement de bureaux d'études, les élus et les techniciens :
- <u>22 novembre 2016</u>: réunion sur le fonctionnement et la gouvernance à mettre en œuvre;
- <u>22 décembre 2016</u> : réunion technique sur l'examen des procédures SCoT et PLUi.

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

LE CONTRAT DE COHÉSION **TERRITORIALE**

En août 2015, la Présidente du Pays Haute-Corrèze Ventadour (sous statut associatif à ce moment-là) et les Présidents des 6 Communautés de communes le composant ont signé un Contrat de Cohésion Territoriale. Conclu avec la Région Limousin pour une durée de 3 ans (2015-2017), ce dispositif financier permet aux collectivités de bénéficier de subventions régionales mais également européennes pour les projets inscrits au Contrat.

Ceux sont ainsi près d'une soixante d'actions (dont les projets relevant des Pôles structurants de Bort-les-Orgues et d'Ussel-Meymac) qui sont éligibles à ces aides.

Pour accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la Région Limousin soutient l'ingénierie mise en œuvre localement. Ainsi, jusqu'en mars 2016, le Département de la Corrèze mettait à disposition 2 agents (à hauteur d'1 ETP) pour assurer les missions de chef de projet. Depuis le 1^{er} avril 2016, le Syndicat mixte a recruté directement un agent pour assurer ces missions.

En outre, la Région soutien l'ingénierie dédiée à l'animation des Actions économiques territorialisées (AET) sur la durée du Contrat de cohésion territoriale. Depuis juillet 2015 et jusqu'au 31 décembre 2017, c'est l'Interconsulaire de Corrèze qui assure cette prestation à hauteur de 0,5 ETP. Sur l'année 2016, la chargée de mission développement économique de la Communauté de communes Ussel Meymac Haute-Corrèze est venue renforcer l'équipe.

La Montagne

Samedi 29 Août 2015

Projets d'envergure pour 2015-2017

mes du territoire ont réunis pour signer le contrat de cohésion territoriale 2015-2017 de la région Limousin

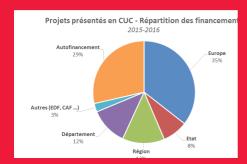
pour le pays haute-Corrèze Ventadour

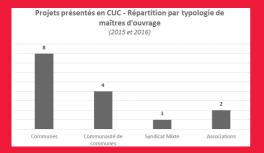


CHIFFRES CLÉS

- **6 Comités uniques de concertations** (3 en 2015 et 3 en 2016)
- 15 dossiers présentés en CUC (dont 3 dans le cadre des AET et 4 au titre du Pôle structurant de Bort-les-Orgues)
- Montant d'opérations d'environ 3 485 825€.
- → Montant prévisionnel d'intervention des financeurs de 2 489 536 € réparti comme suit :

| Europe | 1 239 075 € |
|--|-------------|
| Etat | 278 869 € |
| Région | 464 747 € |
| Département | 413 316 € |
| Autres (EDF, CAF) | 93 529 € |
| Total financeurs | 2 489 536 € |
| Autofinancement des maîtres d'ouvrage | 996 289 € |
| TOTAL | 3 485 825 € |







Exemple de projets soutenus :

- **Communauté de communes de Ventadour** : construction d'un accueil de loisirs sans hébergement à Montaignac-Saint-Hippolyte et agrandissement de celui de Darnets ;
- **Commune de Bort-les-Orgues** : aménagements urbains dans le centre-ville (place de la Mairie, Jeanne d'Arc, de la Nation et rue Jean Cocteau) ;
- **Commune de Liginiac** : création d'un bar tabac ;
- **Association Haute-Corrèze Kayak Club** (Station Sports Nature Haute-Corrèze) : aménagement de lieux de pratique et développement de l'itinérance.

- Inauguration de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Darnets
- 2. Bar-tabac de Liginiac
- 3. Aménagement du centre-ville de Bort-les-Orgues

ACTIONS ÉCONOMIQUES TERRITORIALISÉES (AET)

Il s'agit d'un dispositif d'aides mis en place par la Région Limousin pour accompagner :

- 1 les porteurs de projets privés ;
- 2 les projets portés par une collectivité locale, leur regroupement ou par une association.

Dans ce cadre, est également prévue la communication des offres disponibles sur le territoire.

CHFFRES CLÉS

- 1 S'agissant du volet privé :
- En 2015:
- **82 contacts** dont l'objet concerne majoritairement une recherche d'entreprise à reprendre,
- 9 porteurs de projets se sont installés sur le territoire,
- 8 dossiers de demandes de subvention ont été suivis par les animatrices dont les caractéristiques principales sont : un développement d'activité, dans le domaine de l'artisanat et un besoin d'investissements autant sur l'immobilier que le matériel. En 2016:
- **64 contacts** dont l'objet concerne majoritairement une demande de financement
- 21 dossiers AET ont été suivis par l'animatrice : 10 ont été acceptés pour un montant d'investissement de 341 500€ et un montant d'aides de 63 000 € ; 9 annulés et 2 en cours d'instruction.

2 S'agissant du volet public : En 2015-2016 :

- 5 communes ont été accompagnées par les animatrices sur ces 2 années : création d'un bar tabac à Liginiac, création d'une boucherie à Sornac, aménagement d'une épicerie à Soursac, création d'une boucherie épicerie à Maussac et création d'une station-service à Margerides.
- Nature de l'accompagnement : sur l'aide au montage du dossier de demande de subvention Région et Europe, coordination des différents partenaires et financeurs et suivi du dossier jusqu'à la demande de paiement.
- 3 projets ont été financés par l'Europe, la Région et le Département à hauteur de 70% ce qui représente un montant de subvention de près de 420 000€ pour un coût total d'opération d'environ 600 000€.



Fonds Européen Agricole pour le Développement rural. L'Europe investit dans les zones rurales.



page suivante :

- 1. «Dynamiser les activités sportives et de loisirs»
- 2. «Préserver le patrimoine naturel», pont-planche
- 3. «Développer les activités touristiques», crédit : Romann RAMSHORN / ADRT Corrèze

LE PROGRAMME LEADER

LEADER, qui signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale », est un programme européen de développement rural intégré au Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Ce programme permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans la stratégie du territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour.

Les territoires bénéficiant de ce programme LEADER sont appelés GAL (Groupe d'Actions Locales). Ce GAL, vise à définir la stratégie du territoire et le type d'action qu'il souhaite soutenir, de communiquer sur le programme et de constituer un Comité Unique de Concertation (CUC) dont le rôle est de sélectionner les projets puis d'accorder les subventions aux projets qui lui sont présentés. Le CUC du GAL Haute-Corrèze Ventadour est composé de 12 acteurs publics (élus des Communautés de Communes membres du Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour) et de 13 privés (représentants des secteurs environnemental, économique, culturel...).

La stratégie établie par le GAL Haute-Corrèze Ventadour est la suivante :

« Mobiliser et valoriser les ressources locales pour faire de « Haute-Corrèze Ventadour » le territoire de demain : connecté et attractif. »

A travers cette stratégie, le territoire souhaite répondre à trois enjeux principaux : rendre le territoire attractif, favoriser un développement économique durable et affirmer le Pays Haute-Corrèze Ventadour comme une terre d'accueil touristique.

Cette stratégie se décline en 6 fiches actions constituant le cadre d'intervention du programme LEADER.

1 Développer et structurer les potentiels locaux d'emplois et d'activités

LEADER souhaite soutenir les projets permettant de renforcer et de pérenniser les emplois et activités sur le territoire.

Type d'actions éligibles: actions collectives d'informations, de sensibilisation et de formation des acteurs, mise en place de nouveaux modes d'organisation et de commercialisation, actions favorisant l'occupation des locaux vacants en centre-ville et bourg, actions en faveur du maintien et du développement des marchés, actions collectives de promotion des produits et savoir-faire, mise en place d'atelier de transformation, de

points de vente collectif...

2 Soutenir et dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisirs

LEADER apportera son soutien aux actions qui favoriseront le développement et l'accessibilité de l'offre culturelle, sportive et de loisirs au plus grand nombre.

Type d'actions éligibles : actions collectives d'informations, de sensibilisation et de formation des acteurs, actions collectives de promotion et médiation culturelle et sportive, évènement et programmation culturels et sportifs, actions culturelles et sportives délocalisées ou itinérantes, création et requalification d'équipements culturels et sportifs, structuration et développement des sports nature....

3 Préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti

LEADER soutiendra les actions en faveur de la préservation, de la valorisation et de la mise en tourisme des patrimoines.

Type d'actions éligibles : actions collectives d'informations, de sensibilisation et de formation des acteurs, préservation, protection et restauration des patrimoines, aménagement de sites, espaces et itinéraires patrimoniaux, actions de promotion et médiation patrimoniale...

4 Création, promotion et développement des activités touristiques

LEADER doit permettre d'accompagner les actions visant à faire venir un plus grand nombre de touristes sur le territoire et à fidéliser la clientèle grâce à la qualité des prestations et de l'accueil.

Type d'actions éligibles : actions collectives d'informations, de sensibilisation et de formation des acteurs, actions collectives de promotion et valorisation touristique du territoire, création et amélioration des lieux







d'accueil et d'information touristique, création, rénovation et amélioration d'hébergements touristiques, création et commercialisation de journées, circuits, itinéraires et séjours touristiques...





5 Accompagner le développement des usages numériques

LEADER a pour but de financer les actions permettant le développement des usages du numérique.

Type d'actions éligibles : Création de tiers-lieux, actions développant la e-culture (événements, économies culturelles et créatives), développement du e-tourisme, développement de l'économie numérique et du e-commerce...

6 Coopérer pour imaginer ensemble l'avenir de la ruralité

LEADER permet de soutenir des projets de coopération interterritoriale ou transnationale entre territoires ou structures.

DATES & CHIFFRES CLÉS

22 janvier 2015 : dépôt de la candidature LEADER Haute-Corrèze Ventadour

22 juin 2015 : sélection de la candidature LEADER Haute-Corrèze Ventadour par le Conseil Régional du Limousin

7 octobre 2015 : Installation du CUC et élection de son président

3 novembre 2015 et 22 janvier 2016 : présentation du programme LEADER aux Communautés de Communes.

13 janvier 2016 : dissolution de l'association Pays Haute-Corrèze Ventadour et transfert de ses missions et de son personnel au Syndicat Mixte

17 février 2016 : mise en place d'un groupe de travail sur les critères de sélection LEADER

1er août 2016 : recrutement de la chargée de mission LEADER

14 novembre 2016 : signature de la convention entre le Conseil Régional, l'Agence de Services de Paiement et le Pays Haute-Corrèze Ventadour

15 décembre 2016 : première présentation de dossiers pour avis d'opportunité au Comité Unique de Concertation

6 Comités Uniques de Concertation ont été organisés : 3 en 2015 et 3 en 2016.

23 demandes de subventions LEADER ont été déposées depuis la sélection du GAL.

Depuis août 2016, **25 porteurs de projet** ont été rencontrés pour des renseignements concernant le programme.

7 journées de formation dispensées par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine.

2 articles de presse ont été publiés (*cf. com muni-cation & revue de presse*).

Adhésion à LEADER France.

L'HABITAT

En fin d'année 2015, les 6 Communautés de communes composant le Pays Haute-Corrèze Ventadour se sont groupées pour porter conjointement une étude stratégique et de mise en oeuvre de politiques locales de l'habitat à l'échelle de ce territoire de projet.

Cette étude comprend trois volets complémentaires :

- La mise en place d'un programme d'amélioration de l'habitat pour soutenir la rénovation de logements privés,
- **Q** Le diagnostic habitat et démographie du Schéma de cohérence territoriale (SCoT),
- **①** L'élaboration de programmes locaux de l'habitat (PLH) à l'échelle intercommunalités en vigueur au 1er janvier 2017.

L'équipe de bureaux d'études mandatée à cet effet a conduit, durant l'année 2016, la première phase de cette étude qui consistait à réaliser un diagnostic territorial permettant d'identifier le périmètre et le contenu du programme d'amélioration de l'habitat.

DATES CLÉS

- <u>19 février 2016</u> : **comité de pilotage** de lancement de l'étude.
- 1^{er} avril 2016: **journée de partage des enjeux** « **habitat** » **par les élus**, à travers une visite des principaux sites en bus (un trajet traversait le plateau de Millevaches et l'autre parcourait les gorges de la Dordogne).
- 27 avril 2016: organisation d'un atelier de concertation dit « Atlas » au cours duquel les différents participants (élus, partenaires institutionnels, techniques, professionnels de l'immobilier ...) ont pu échanger sur les dynamiques à l'œuvre sur le territoire, leur perception des richesses, des points d'intérêts, de la diversité des espaces et des liens qu'ils entretiennent et qui définissent la structure du territoire du Pays Haute-Corrèze Ventadour.
- <u>28 juin 2016</u>: **organisation d'un atelier de concertation dit « Urbain »** visant à prolonger le travail de qualification de l'identité de chaque bourg structurant initié lors du 1er atelier et à retenir 5 « opérations cibles/ projets urbains globaux » sur lesquelles a été mené une analyse précise (travaux à effectuer, diagnostic énergétique, estimation des travaux …)
- <u>19 juillet 2016</u>: **comité de pilotage** de restitution intermédiaire du diagnostic.
- <u>20 septembre 2016</u>: **comité technique** pour échanger sur la convention « OPAH » avec l'Anah et la préparation des opérations cibles/projets urbains globaux.
- <u>15 décembre 2016</u>: **comité technique** de présentation du diagnostic finalisé, des « opérations cibles/ projets urbains globaux », des modalités et du dimensionnement de la convention « OPAH » avec Anah.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



PRÉSENTATION

Le Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour est labellisé depuis 2011. Une convention lie le Syndicat mixte porteur du label et l'Etat. Elle définit les thématiques majeures et les ressources du Pays d'art et d'histoire.

Il a pour mission de:

- 1 créer une identité culturelle forte participant à l'attractivité du territoire ;
- 2 sensibiliser les acteurs locaux, les habitants et le jeune public à la qualité architecturale et de leur cadre de vie;
- 3 structurer et enrichir l'offre culturelle;
- 4 valoriser le patrimoine du territoire.

LE TERRITOIRE

En 2016, trois Communautés de communes étaient labellisées : Gorges de la Haute-Dordogne, Ussel-Meymac-Haute-Corrèze et Ventadour *(cf. carte ci-contre)*.

En 2016, le dossier d'extension de ce territoire aux trois communes de Courteix, de Saint-Rémy et de Soursac a été réalisé. La Commission nationale qui devait validée cette extension en novembre a été reportée en 2017. Malgré ce contretemps, des actions ont dores et déjà été menées (visites guidées, ateliers...) dans ces communes et d'autres projets sont en cours pour 2017.

LES ACTIONS MENÉES EN 2016

Les actions du service d'animation s'articulent autour de deux thématiques :

- l'histoire de la vicomté de Ventadour, ses seigneurs et ses poètes ;
- une nature de contrastes, à la fois puissante et maîtrisée.

Pour cela, sont organisées des visites guidées, expositions, conférences et ateliers pour le jeune public. Il permet au plus grand nombre de découvrir la patrimoine paysager, architectural et immatériel du territoire.

La fréquentation totale des animations proposées en 2016 par le Pays d'art et d'histoire est de 3 844 personnes, dont 1 849 enfants. Soit une augmentation de plus de 200 % par rapport à 2015 (la fréquentation était de 1 785 personnes, tout public confondu).

- 1. Animation enfant, Montaignac-Saint-Hippolyte
- 2. Jeu de piste, Meymac

crédit CC Ussel-Meymac-Haute-Corrèze

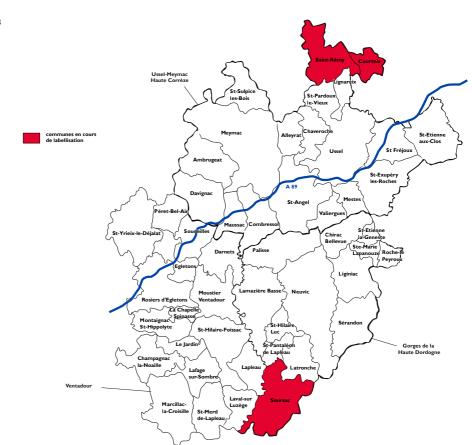
3. Carte du Pays d'art et d'histoire des Hautes Terres Corréziennes et de Ventadour



CHIFFRES CLÉS

- 46 communes (+3 en cours de labellisation);
 • 3 Communautés de communes;
 • 208 animations en 2016

- 3 844 visiteurs dont 1 849 enfants



3





- 1. Visite semi-théâtrale, Saint-Hilaire-Luc
- Visite guidée, Lafage-sur-Sombre
- **3. Cluedo,** Soudeilles
- **4. Visite guidée,** Courteix

LES ANIMATIONS ESTIVALES

Du 05 juillet au 26 août, le Pays d'art et d'histoire a proposé une cinquantaine d'animations s'adressant à un public diversifié. La fréquentation totale est de **865 visiteurs** (en 2015, ils été 447).

 Visites guidées régulières d'Ussel, Meymac, Saint-Angel, Neuvic et Soudeilles. Une visite de Courteix a également été proposée dans le cadre du Festival International d'Art Animalier.

Fréquentation: 128 personnes

- **Vendredis découvertes**: tous les vendredis de l'été, une visite guidée ou une conférence était proposée sur une commune, à destination, en premier lieu des habitants.

Fréquentation: 214 personnes

- Conférences «Dordogne passé-présent»: depuis 2014, des rencontres autour de l'histoire de la Dordogne sont proposées tous les mardis soirs à la Station Sports Nature de Neuvic.

Fréquentation: 69 personnes

- **Randonnées**: 3 balades commentées de 5 à 13 km ont permis de faire découvrir les communes à travers leur patrimoine naturel et bâti.

Fréquentation : 54 personnes

Le Pays d'art et d'histoire a également commenté une balade organisée par l'association «La Dordogne de villages en barrages», à

Neuvic. Fréquentation: 70 personnes

- Animations jeune public et famille: destinées aux enfants de 6 à 12 ans, ces animations marient ateliers manuels, balades ou jeux de piste pour faire découvrir le patrimoine en s'amusant.

Parmi ces ateliers, l'organisation d'un cluedo familial autour du buste-reliquaire de Soudeilles a rencontré un large public (50 personnes). Ces animations étaient présentées dans le guide «La Corrèze en famille» édité par l'Agence Départementale de Réservation Touristique.

Le Pays d'art et d'histoire a également animé trois ateliers pour la Communauté de communes Ussel-Meymac-Haute-Corrèze.

Fréquentation: 190 personnes

- Autres animations : une **visite semi-théâ-tralisée** a été proposée en partenariat avec les Amis de Saint-Hilaire-Luc. Les bénévoles, en costume, ont raconté l'histoire du village au début du XX° siècle.

Fréquentation : 65 personnes

LES ANIMATIONS HORS SAISON

Des animations ont également été proposées pendant toute l'année :

- **Ateliers jeune public**, avec le Centre Culturel Jean Ferrat d'Ussel.

Fréquentation : 62 enfants de 6 à 12 ans (5 ateliers proposés)





- **Animations tout public** : conférence «Dordogne passé-présent», balades commentées...

Fréquentation : 156 personnes (6 animations)

- Le PAH a également accueilli, en partenariat avec la ville de Meymac, l'**exposition du CAUE sur les «Maisons XX° siècle»**. Parrallèlement une visite de la ville et un atelier jeune public ont été proposés (cf. *Journées Européennes du Patrimoine*).

LES GROUPES

Plusieurs visites ont été menées à la demande de groupes, notamment à Saint-Angel, à Ussel et au château de Ventadour. Le Pays d'art et d'histoire est également partenaire de l'OT des Gorges de la Haute-Dordogne, de la Station Sport Nature de Neuvic, de la commune de Soursac et de l'ADRT pour la réalisation de visites de Spontour, couplées à des balades en gabares.

Fréquentation : 438 personnes

Tarif: 1,25 €/personne à partir de 12; 2€/ personne en dessous de 12.

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le thème de ces 33° Journées était «Patrimoine et citoyenneté». Sur les 7 animations proposées, 4 étaient en lien avec la thématique: visite commentée autour des maisons XX° de Meymac par le CAUE (en lien avec l'ex-

position également présentée à Meymac), atelier enfants «Dessine-moi une façade», conférence «Honorer les citoyens : les monuments aux morts» (Latronche), visite guidée de Saint-Angel, conférence sur les vitraux de guerre et les restaurations de l'église de Lamazière-Basse, présentation des travaux de la boucherie Moncourrier (Ussel) et «Parcours citoyen» à Egletons.

Fréquentation: 136 personnes

ANIMATIONS EN PARTENARIAT

Le Pays d'art et d'histoire est un des partenaires du **Pôle Culturel Clau del País**, installé à Meymac (avec la CC Ussel-Meymac-Haute-Corrèze, le PNR Millevaches en Limousin, les villes d'Ussel et de Meymac). Dans ce cadre, il participe à une programmation annuelle et thématique. Pour 2015-2016, la thématique était «Frontière(s)». Trois conférences étaient proposées par le PAH. Les animateurs ont également participé à la réalisation de deux expositions autour des rites funéraires et du petit patrimoine.

Le 1^{er} octobre a été lancée la nouvelle saison sur le thème des «Nourriture(s)».

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Archéologie, le PAH s'est associé à la CC Ussel-Meymac-Haute-Corrèze et au Musée Marius Vazeilles. Il a proposé une conférence sur les monuments funéraires médiévaux de la Corrèze, par M. Durier, doctorante.

Fréquentation des expositions et des animations du Pah : 234 personnes







la chapelle sud et

Une particularité i le cirentière Justipem de la constitue son installée des églices en pense en effe qu'itre ente pois des leux saints pemettre d'accéde des ciplices en pense en effe qu'itre ente prés des leux saints pemettre d'accéde ment au Paradis. C'est aussi une manière pe de contrôler les fallées, de la nistance de XVIII silceis, face à des épidemies de cho constance demographique, des meutres à l'autérieur, à l'écart des habitations. Dan des communes rautes, ce n'est qu'it à voire su début du XX silcei que ces transtilles Luxal-sul-ruileque, en rèst qu'it à uvoire su début du XX silcei que ces translices Luxal-sul-ruileque, en rèst qu'it à les communes ruiles, ce n'est qu'it à voire su début du XX silcei que ces trans-



PUBLICATIONS

Les animateurs peuvent également réaliser des publications, sous forme de livrets de découverte à destination des adultes ou des enfants: cette année, un **livret de jeux** a été proposé pour découvrir **Neuvic** en famille. Il est disponible gratuitement à l'Office de tourisme ou en téléchargement sur le site internet du Pays d'art et d'histoire. Un **dépliant sur l'église de Laval-sur-Luzège** a également été conçu, pour les Journées Européennes du Patrimoine.

EXPOSITIONS

L'exposition **«Ussel, ses commerces et ses commerçants»**, réalisée par le PAH, elle a été présentée à la Maison du projet d'Ussel, dans le cadre de la consultation publique pour la redynamisation du centre, entre juillet et novembre 2016. L'inauguration de l'exposition a rassemblé une soixante de personnes. Environ 400 personnes ont visité l'exposition durant l'été (chiffres fournis par la ville).

Le PAH a également participé à la création de deux expositions dans le cadre du Pôle Culturel:

- **«Village(s) de Pierre»** : à travers l'histoire de Pierre, le visiteur découvre la vie et l'architecture d'un village du XIX^e siècle à nos jours ;
- **«Entre terre et ciel»** présente l'évolution des rites funéraires de la Préhistoire à nos jours à travers des exemples hauts-corréziens.

LES ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

Le **jeune public** est une des cibles privilégiées du PAH. Les animateurs interviennent donc auprès des écoles, collèges et lycées, dans les temps scolaires et périscolaires, et dans les Accueils de Loisirs. A travers des ateliers du patrimoine, des balades et des jeux, les enfants deviennent acteurs de leur patrimoine.

Les ateliers sont gratuits pour les écoles du territoire. Pour les écoles extérieures : 25€/atelier.

EN TEMPS SCOLAIRE

Des ateliers ont été réalisés à l'**école de la Jaloustre (Ussel)** pour les classes de CE1 au CM2, sur les deux années scolaires 2015-2016 et 2016-2017.

Exemples d'ateliers réalisés : découverte du quartier de l'école (cycles 2 et 3), la ville au Moyen-Age, enluminure, architecture médiévale, vitrail, jeu de piste à Saint-Angel ...

Fréquentation : 498 enfants (18 ateliers)

Suite à la signature d'une convention avec le **lycée Caraminot**, en 2013, le Pays d'art et d'histoire intervient régulièrement dans les cours d'Histoire des arts et de Patrimoines (classes de la Seconde à la Terminale).

Exemples d'interventions : les vitraux, le label VPAH, visite du château de Ventadour...

Fréquentation: 141 élèves





En 2016, le Pays d'art et d'histoire a été sollicité par des classes de découverte, en partenariat avec le gîte du Vent-Haut (Neuvic) et le CPIE. Plusieurs écoles de Paris ont ainsi pu découvrir la Haute Corrèze. D'autres écoles, plus proches du territoire, peuvent également demander des visites ou des ateliers. Animations réalisées: jeux de piste à Neuvic et Spontour, atelier vitrail à Neuvic

Fréquentation : 165 élèves Fréquentation totale en temps scolaire : 816 élèves du CE1 à la Terminale

EN TEMPS PÉRISCOLAIRE

Les animateurs interviennent depuis la rentrée 2015 à l'école de Meymac du CP au CM2. Depuis la rentrée 2016, de nouvelles communes font appel au Pays d'art et d'histoire (Saint-Angel et Saint-Pardoux-le-Vieux). Exemples d'ateliers réalisés : vitrail, blason,

bestiaire médiéval, découverte de la commune, maquette du bourg...

Fréquentation : 1 012 enfants du CP au CM2 Tarif : 15€/heure + 6€ par intervention

EN TEMPS EXTRASCOLAIRE

Les ateliers permettent de découvrir le patrimoine en s'amusant. Ils sont proposés aux ALSH (25€/atelier) et pendant les vacances scolaires pour les individuels (gratuit).

Fréquentation: 88 enfants

1. Jeu de piste,
Meymac
2. Visite de groupe,
Spontour (Soursac)
3. Livret «Focus»,
Laval-sur-Luzège
4. Maquette du village de
Saint-Pardoux-le-Vieux,
ateliers périscolaires
5. Atelier «Mon quartier»,

Ecole de La Jaloustre, Ussel



PROJETS ET PERSPECTIVES 2017

ÉVOLUTION DU SYNDICAT MIXTE

Avec la mise en place des nouvelles intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, le territoire du Syndicat mixte va évoluer. Il englobera deux Communautés de communes, soit 92 communes (carte ci-contre).

- **Haute-Corrèze Communauté** qui regroupera les anciennes Comunautés de communes des Gorges de la Haute-Dordogne, du Pays d'Eygurande, de Val et Plateau Bortois, des Sources de la Creuse, d'Ussel-Meymac-Haute-Corrèze et une partie de Bugeat-Sornac-Millevaches au coeur;

-**Ventadour-Egletons-Monédières** qui intègre les communes de Chaumeil, Mérignac-l'Eglise et Sarran.

La représentativité des territoires au sein du Syndicat mixte devra donc être revue et les statuts du Syndicat repris.

Carte du syndicat mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour au 1er janvier 2017



CHIFFRES CLÉS

- 91 communes;
- 2 Communautés de communes :
- 47 000 habitants;

SCHÉMA DE COHÉSION TERRI-TORIALE (SCOT)

La phase de diagnostic va se poursuivre durant le 1er semestre 2017 avec un rendu attendu avant l'été. Pour ce faire, l'équipe de prestataires organisera notamment des rencontres techniques avec les personnes ressources du territoire (partenaires privés et publics).

S'ensuivra, à partir du second semestre, la phase d'élaboration du PADD qui sera menée en étroite collaboration avec les élus du Syndicat (via la mise en place de commissions thématiques : habitat/logement, équipements, activités économiques, eau et environnement) et en concertation avec les Pers onnes publiques associées (Etat, Région, Département, Consulaires, PNR ...) et la population à travers notamment des réunions publiques.

Enfin, une communication spécifique au SCoT sera mise en place afin d'expliquer les objectifs de ce document, de présenter les éléments de diagnostic et d'exposer les étapes à venir jusqu'à son approbation. Cette concertation sera donc déclinée sous différents supports:
- site internet du Syndicat (réalisation prévue en interne au cours du 1^{er} semestre) et éventuellement sur ceux des Communautés de communes:

- plaquettes de communication;

 insertions dans la presse locale ainsi que dans les bulletins municipaux et intercommunaux.

CONTRAT DE COHÉSION TERRITORIALE

La mise en œuvre du Contrat de cohésion territoriale va se **poursuivre durant l'année 2017** afin que les projets prévus cette même année puissent bénéficier des aides qui ont été fléchées dans ce cadre.

Ainsi, les maîtres d'ouvrages pourront s'appuyer sur l'**ingénierie du Pays** pour les accompagner dans le montage de leur projet tant sur le plan juridique, administratif que financier.

Enfin, le Pays suivra les travaux conduits par la Région Nouvelle Aquitaine concernant sa **future politique contractuelle.**

ACTIONS ÉCONOMIQUES TER-RITORIALISÉES (AET)

En fin d'année 2016, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de mettre fin à ce dispositif. Néanmoins, le Pays a souhaité poursuivre la prestation avec l'interconsulaire afin de maintenir sur le territoire une présence et une animation économique, dans l'attente du nouveau cadre d'intervention de la Région et de la mise en place de Haute-Corrèze



Communauté. Dans ce cadre, l'animation économique 2017 consistera notamment à :

- Cibler les besoins prioritaires des entreprises et dégager des pistes d'actions en matière d'accompagnement;
- Rencontrer des entreprises afin d'identifier leurs besoins et leurs attentes dans l'objectif de leur apporter dans la mesure du possible une réponse immédiate ou, le cas échéant, les orienter vers les interlocuteurs adéquates;
- Recenser et faire connaître des locaux disponibles du territoire ;
- Accompagner les collectivités dans le montage de dossiers de demande d'aides européennes;
- Suivre les dossiers AET engagés en 2016 (sur la phase paiement);
- Etre le relais d'information des nouveaux dispositifs d'aides régionales.

PROGRAMME LEADER

La livraison de l'outil OSIRIS permettant l'engagement des subventions est prévue pour le premier trimestre 2017.

Sont également au programme de ce 1^{er} trimestre : l'**élaboration d'un plan de communication** et des supports permettant d'informer le public sur le programme LEADER (Site internet, plaquette, presse...); l'**organisation de rencontres** et d'échanges

avec les acteurs du territoire (élus et porteurs de projet potentiels) ; la **participation au réseau rural**.

HABITAT

Le 1^{er} trimestre sera consacré à la rédaction de la convention OPAH dont la signature est prévue en mars/avril 2017. Il sera aussi question de l'animation de ce dispositif d'aides aux propriétaires privés et de la mise en place d'une communication spécifique.

S'ensuivra l'**élaboration du volet habitat du SCoT** dont la 1^{ère} étape sera l'organisation d'un nouvel atelier avec les élus pour travailler plus spécifiquement sur la définition de l'armature territoriale du Pays Haute-Corrèze Ventadour. Puis d'autres temps d'échanges sont également prévus pour définir la stratégie habitat du territoire et déterminer ainsi les objectifs d'offre de nouveaux logements et d'amélioration/réhabilitation de l'habitat existant (public comme privé).

Toute cette matière donnera lieu à l'élaboration de Plan Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle de chacune des deux futurs EPCI du territoire. Ce document constitue en quelque sorte la « feuille de route/plan d'actions » de la politique locale de l'habitat de la Communauté de communes.





1. Barrage de l'Aigle,, crédit G. Bergeal, ADRT 2. Visuel du Printemps de Haute-Corrèze 2017 3. Vitrail des papes. Rosiers d'Egletons

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ANIMATIONS ESTIVALES

Elles se dérouleront du 10 juillet au 27 août 2017. Visites guidées, randonnées, ateliers enfants, jeux de piste... Des animations diversifiées pour permettre au public le plus large de découvrir le patrimoine.

Une convention de partenariat avec EDF pour l'animation du site d'interprétation du barrage de l'Aigle (en cours d'aménagement) devrait être signée. Une dizaine d'animations pourraient être programmées en 2017.

ANIMATIONS HORS SAISON & PARTENARIATS

Comme l'an passé, le Pays d'art et d'histoire propose des animations dans le cadre de la saison culturelle «Nourriture(s)» du Clau del País: « Rencontre(s) culinaire(s) » autour du potager du prieuré de Saint-Angel (29 avril) et visite insolite « Saveurs médiévales » pour découvrir l'alimentation au Moyen Age (Ussel, le 8 juillet) sont au menu.

Des animations sont également prévues durant les marchés de pays de Meymac (juillet et août), avec Haute-Corrèze Communauté.

Le PAH sera cette année partenaire du **Prin**temps de Haute-Corrèze autour du Sport, dans ses dimensions historique, patrimoniale et artistique. Un partenariat avec le service Enfance Jeunesse de la CC Ventadour est envisagé (création de courses d'orientation patrimoniales), ainsi qu'une exposition autour du sport à Meymac (avec M. Parinaud).



«ILY A DEUX CHOSES DANS UN EDI-FICE : SON WSAGE ET SA BEAWTE. SON USAGE APPARTIENT PRETARE, SA BEAUTÉ A TOUT MONDE: AVOUS, AMOL, ANOUS.»



RENSEIGNEMENTS

Siège social - Elodie Gaillac

23, Parc d'activités du Bois Saint-Michel 19200 USSEL

05.32.09.19.50

chefdeprojet.syndicatphcv@gmail.com

Programme Leader - Murielle Drouillac

05.32.09.19.51

leaderhautecorreze@gmail.com

Pays d'art et d'histoire Julie Duponchel / Kevin Sechery

6, place de l'église 19250 Mevmac

Tél.: 05 87 31 00 57

pah_contact@yahoo.fr www.pahcorrezeventadour.com

facebook .

PahHautesTerresCorreziennesetVentadour

Conception Pays d'art et d'histoire Crédit photo Pays d'art et d'histoire sauf mention contraire

Photos de couverture église de Liginiac, moulin à vent de Valiergues, le belvédère de Saint-Nazaire (ADRT19), les ruines des Cars (Saint-Merd-les-Oussines, ADRT19). château de Ventadour (Moustier-Ventadour), viaduc du Chavanon (Merlines, ADRT19). 4e de couverture visite costumée, Saint-Hilaire-Luc















